L'acculturation du droit français dans les anciennes colonies d'Amériques (Haïti, Québec, Louisiane, Grenade, Tobago)

Colloque en distanciel des 2 & 3 décembre 2025
Direction scientifique : Frédéric CHARLIN

Université Grenoble Alpes
Auditorium - Bâtiment IMAG
150 Place du Torrent
38400 Saint Martin d'Hères









PROGRAMME DU COLLOQUE

13h15

Mot d'accueil du doyen de la Faculté de droit de Grenoble, Jean-Christophe VIDELIN Mot du directeur du CESICE, Sébastien LE GAL, Professeur d'histoire du droit à l'UGA

13h30

Communication introductive : « Le droit français dans les Amériques, "boîte à outils" ou vecteur d'un système de valeurs ? », Frédéric CHARLIN, Maître de conférences HDR en histoire du droit à l'UGA

Première journée (mardi 2 décembre)

Droit écrit, coutumes et common law dans les Amériques : vers des modèles de droit mixte ?

1ère séance : « Dualisme et interaction des normes dans les Amériques » Présidence : Florence RENUCCI, Historienne du droit, directrice de recherche CNRS à l'Institut des mondes africains, Université Aix-Marseille

14h : « Interférences franco-haïtiennes. Citoyenneté, couleur et nationalité entre 1801 et 1825 », Yerri URBAN, Maître de conférences HDR en droit public à l'Université des Antilles

14h30 : « L'influence des coutumes locales et des héritages coloniaux sur l'évolution du droit de la propriété foncière en Haïti », Kervens VALCIN, Avocat au Cap-Haïtien, doctorant en histoire du droit à l'Université de Montpellier

15h: Discussion

2ème séance : « Une aire de conflit entre langues, systèmes et pratiques » Présidence : Sylvain SOLEIL, Professeur d'histoire du droit à l'Université de Rennes

15h30 : « L'héritage et la pratique du droit français : la question du droit d'aubaine entre les souverainetés française et anglaise à Tobago (1783-1790) », Éric ROULET, Professeur d'histoire à l'Université du Littoral, Boulogne-sur-Mer

16h : « L'acculturation par la langue : la terminologie anglaise de droit civil en Louisiane », Olivier MORÉTEAU, Professeur de droit à l'Université d'État de Louisiane

- 16h30 : « Les divergences dans l'application de la coutume de Paris entre le Canada et les Antilles », Alan GREER, Professeur émérite d'histoire à l'Université Mc Gill
- 17h : « La transformation du droit privé à l'aune du common law par les juges et la pratique "pré codification" au Québec : la mise en abîme des recueils de jurisprudence », David GILLES, Professeur d'histoire du droit à l'Université de Sherbrooke

17h30 : Discussion - pause

18h : « L'héritage du droit français dans les Amériques, entre culture et modèle juridique », Table ronde : David GILLES, Olivier MORÉTEAU, Sylvain SOLEIL (modérateur : Frédéric CHARLIN)

Seconde journée (mercredi 3 décembre)

Acculturation et réappropriation du droit français dans les Amériques

1ère séance : « Le droit français entre survivance et réception »

Présidence : Alexandre DEROCHE, Professeur d'histoire du droit à l'Université de Tours

- 9h : « L'intérêt du juriste nord-américain Joseph Story pour le droit français », Sylvain SOLEIL, Professeur d'histoire du droit à l'Université de Rennes
- 9h30 : « Le droit français comme argument juridique dans les décisions de la Cour suprême de Louisiane au XIX^e siècle », Eva BECQUET, Docteure en histoire du droit, Maître de conférences en droit privé à l'Université de Limoges
- 10h : « Quels droits appliqués aux Britanniques restés à Grenade après le retour de l'île sous autorité française (1779-1783) ? : des principes et de leur réalité », Éric WENZEL, Maître de conférences HDR en histoire du droit à l'Université d'Avignon
- 10h30 : « An Essay on Maritime Loans (J. E. Hall) : la traduction du Traité des assurances et des contrats à la grosse (B.-M. Emérigon) et son adaptation pour les États-Unis d'Amérique du début du XIXe siècle », Jean-Michel MANGIAVILLANO, Docteur en histoire du droit de l'Université de Lille
- 11h: « L'acculturation du droit français en matière de Constitution : enjeu de souveraineté et regard croisé sur les Amériques », Olivier PLUEN, Maître de conférences HDR en droit public à l'Université Paris-Saclay

11h30 : Discussion 12h : Pause-déjeuner

- 13h30 : « L'adaptation aux différentes cultures juridiques du Québec dans les trois décennies suivant la Conquête britannique de 1759-1760 », Donald FYSON, Professeur d'histoire à l'Université de Laval
- 14h: « La réception et l'acculturation du droit français dans le contexte des codifications de 1866 et de 1991 », Sylvio NORMAND, Professeur de droit à l'Université de Laval

14h30: Discussion

2ème séance : « Codification et compilation "à la française" dans les Amériques » Présidence : David GILLES, Professeur d'histoire du droit à l'Université de Sherbrooke

- 15h : « Le Code Henry : entre influences externes et aspects sui generis, une œuvre inéluctablement hétérogène », Milcar Jeff DORCE, Docteur en droit public de l'Université de Bordeaux, chercheur associé à l'Université de Laval
- 15h30 : **« Les bibliothèques des juristes de la Louisiane au début du XIX^e siècle »**, Serge DAUCHY, Directeur de recherches au CNRS, professeur à l'Université Saint-Louis-Bruxelles, directeur du Centre d'Histoire judiciaire de Lille
- 16h : **« Les hommes derrière les codes : formation et culture juridique des codificateurs louisianais (1808-1870) »**, Julie ROCHETON, Assistant Professor of Law à Loyola University New Orleans
- 16h30 : « L'héritage civiliste du Code de procédure civile au Québec, 1857-1897 », Jacinthe PLAMONDON, Professeure de droit à l'Université de Laval
- 17h : « La préservation réaliste du droit français dans le droit des biens du Code civil du Bas-Canada de 1866 : une stratégie de compromis », Asya OSTROUKH, Senior lecturer à l'Université de West Indies, la Barbade

17h30: Discussion - pause

17h45 : **« Les codifications en terres d'Amériques, "miroir" d'une culture juridique européenne ? »**, Table ronde : *Julie ROCHETON, Asya OSTROUKH, Sylvio NORMAND (modérateur : Frédéric CHARLIN)*

18h15 : Conclusions du colloque